

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU VENDREDI 18 NOVEMBRE 2022

*L'an deux mille vingt-deux, le dix-huit novembre à 18 heures 00, les membres du Conseil communautaire, convoqués le 09 novembre 2022, se sont réunis au siège de la Communauté de Communes, 12 rue Robert Fossorier à Deauville, sous la présidence de Monsieur Philippe AUGIER, Président.*

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de membres présents : 28

Nombre de votants : 34

### PRÉSENTS :

Philippe AUGIER Président, Michel MARESCOT 1<sup>er</sup> Vice-Président, François PEDRONO 4<sup>ème</sup> Vice-Président, Michel CHEVALLIER 6<sup>ème</sup> Vice-Président, Jacques MARIE 7<sup>ème</sup> Vice-Président, Yves LEMONNIER 8<sup>ème</sup> Vice-Président, Philippe LANGLOIS 9<sup>ème</sup> Vice-Président, Régine CURZYDLO 10<sup>ème</sup> Vice-Présidente, Françoise LEFRANC 11<sup>ème</sup> Vice-Présidente, Claude BENOIST, Véronique BOURNE, Patrice BRIERE, Christèle CERISIER-PHILIPPE, Jean-Guillaume d'ORNANO, Emmanuelle HONOREZ-BRULÉ, Fabienne LOUIS, David MULLER, Marie-France NUDD-MITCHELL, Delphine PANDO, Didier PAPELOUX, Didier QUENOUILLE, David REVERT, Patrice ROBERT, Ihsane ROUX, Michel THOMASSON, Hervé VAN COLEN, Dominique VAUTIER, Brigitte YVES DIT PETIT-FRERE

### ABSENTS :

Thierry GRANTURCO, 5<sup>ème</sup> Vice-Président, Guillaume CAPARD, Jean-Claude GAUDE, Miriam GUERARD, François HORENT, Chhun-Na LENGART, Caroline RACLOT-MARAIS

### ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Colette NOUVEL-ROUSSELOT, pouvoir à Patrice ROBERT, Sylvie DE GAETANO, pouvoir à Didier QUENOUILLE, Rebecca BABILOTTE, pouvoir à Patrice BRIERE, Stéphanie FRESNAIS, pouvoir à Michel THOMASSON, Florence GALERANT, pouvoir à Véronique BOURNE, Patricia NOGUET, pouvoir à Fabienne LOUIS

Madame Ihsane ROUX est nommée secrétaire de séance

### **DELIBERATION N°D134\_181122**

#### **MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR : Retrait de deux dossiers :**

**PERSONNEL COMMUNAUTAIRE - RECRUTEMENT D'UN VACATAIRE – Autorisation**

**APPROBATION DU PRINCIPE DU RECOURS A UN CONTRAT DE CONCESSION  
AVEC LA SPL EN MUSIQUE !**

Il est demandé au Conseil de bien vouloir prendre acte du retrait de l'ordre du jour initial des dossiers suivants :

- PERSONNEL COMMUNAUTAIRE – RECRUTEMENT D'UN VACATAIRE – Autorisation
- APPROBATION DU PRINCIPE DU RECOURS A UN CONTRAT DE CONCESSION AVEC LA SPL EN MUSIQUE !

En attente de la future dissolution du Syndicat Mixte de l'Ecole de musique Claude Bolling, il a été décidé de retirer de l'ordre du jour les deux affaires énoncées ci-dessus.

Le Conseil est invité à en prendre acte

*Le Conseil Communautaire*

**PREND ACTE** du retrait des dossiers visés ci-dessus

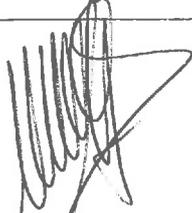
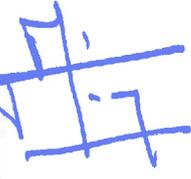
**HABILITE** son Président, ou le Vice-Président le représentant, à signer la présente délibération.

**Le Président :**

**Certifie**, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la Collectivité

**Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

POUR EXTRAIT CONFORME

 <b>Ihsane ROUX</b> Secrétaire de séance		 <b>Philippe AUGIER</b> Président
---	--	--

**Communauté  
de Communes  
Cœur Côte Fleurie**  
12 rue Robert Fossorier  
14800 Deauville  
02 31 88 54 49  
info@coeurcotefleurie.org

**coeurcotefleurie.org**

**f in**   